



# **FRASNES-LEZ-ANVAING**

**DEVELOPPEMENT RURAL**

**PCDR 2000-2010**

**PCDR 2016-2026**

## **RAPPORT ANNUEL 2021**

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### PCDR 2000-2010

#### Tableau des projets encore en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Moyen terme	2.2.2.02	La Maison de village d'Hacquegnies	561.884,7€	SPW – DR	Travaux en cours Inauguration prévue printemps 2022

### PCDR 2016-2026

#### 1.Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Moyen terme	3	Créer une structure d'accueil pour le coworking	100.000€	Appel à projet CoWallonia	Projet terminé.
Moyen terme	9	Restaurer la salle « Tutur et Julia »- sanitaires	85.000€	Commune	Projet terminé
Court terme	6	Créer un parking de covoiturage	550.818€	DGO1 SOFICO	Projet terminé

## **2. Tableau des projets en cours**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Court terme	1	Créer la maison rurale – La Cigale	1.753.000€	SPW – DR FWB	En attente de la convention-réalisation et de l'accord de coopération FWB
Court terme	3	Viabiliser le site de Frasnes-les-Bassins – aménager un pôle d'accueil		Commune/IDETA	structure d'accueil comprise dans le projet global (en cours de réflexion)
Court terme	4	Revitaliser les coeurs de village et abords – Place d'Oeudeghien	955.193€	SPW – DR	Convention faisabilité 2018 – stade avant-projet
Court terme	5	Favoriser l'utilisation quotidienne du vélo – créer un réseau de déplacement lent sécurisé	722.775€	DGO1 – DGO4	
Court terme	7	Réseau de mobilité douce – créer une voie verte (ligne 86) – 1 <sup>er</sup> tronçon  2 <sup>ème</sup> tronçon	100.000€ 200.000€  404.182€	(SPW -DGO1) Commune  SPW - DR	Appel à projet Mobilité douce 2018- projet en cours  Convention-faisabilité 2021

Court terme	Addendum	Réhabilitation de la salle du village d'Herquegies en espace citoyen	596.305€	SPW - DR	Convention faisabilité 2019-A – stade avant-projet
Moyen terme	10	Pérenniser les collaborations Nord/Sud existantes	3000€ tous les 2 ans	Asbl Vanakkam -	Délégation de jeunes frasnois en Inde
Moyen terme	11	Réseau de mobilité douce – Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées		SPW - Commune	Appel à projet « Wallonie cyclable » 2021 – dossier retenu
Moyen terme	12	Créer une maison de village à Montroeul-au-bois	948.733€	SPW - DR	Demande de convention - faisabilité 2021

### **3. Travaux des projets en attente**

Moyen terme	1	Construire le hall relais agricole			Dossier appel à projet réintroduit en 2018 non retenu
Court terme	2	Viabiliser le site de Frasnes-les-Bassins – connecter FLB au pôle rural			
Moyen terme	2	Revitaliser les coeurs de village et abords – Place de Buissenal			
Moyen terme	4	Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois			
Moyen terme	5	Réseau de mobilité douce – Aménager ponctuellement les sentiers			
Moyen terme	6	Développer le logement pour jeunes couples			

Moyen terme	7	Développer le logement intergénérationnel			
Moyen terme	8	Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air			
Long terme	1	Restructurer le réseau viaire			
Long terme	2	Réseau de mobilité douce – aménager un tronçon de l'ancienne ligne de tram			
Long terme	3	Sécuriser la traversée du village de Wattripont			
Long terme	4	Etudier le potentiel en énergies renouvelables du territoire			
Long terme	5	Créer une unité d'énergie verte			
Long terme	6	Développer la filière bois-énergie			
Long terme	7	Aménager les portes d'entrées de l'entité			
Long terme	8	Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits			
Long terme	9	Créer un lieu de la mémoire			
Long terme	10	Créer une maison de village à Saint-Sauveur			
Long terme	11	Créer une maison de village à Moustier			
Long terme	12	Promouvoir le sport pour tous : créer de nouvelles infrastructures sportives			
Long terme	13	Revitaliser les coeurs de village et abords – Place de Wattripont			

## **4. Initiatives et actions durables menées par la commune en 2021**

### **Cellule énergétique**

- Suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux.
- Sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie et à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Sensibilisation des écoles communales aux économies d'énergie et à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Encouragement au déplacement à vélo entre le domicile et le lieu de travail pour le personnel communal en octroyant un défraiement pour les kilomètres parcourus (estimation de 2 800 km parcourus par les membres de l'administration en 2021).
- Participation des agents communaux à la semaine de la mobilité.
- Information aux citoyens par un « guichet d'information » de première ligne envers les habitants de la commune. Permanence en soirée jusque 20h00.
- Information des citoyens via le bulletin communal et le site internet de la commune sur tout ce qui se rapporte à l'énergie (les audits énergétiques, les primes, l'isolation de sa toiture, l'installation des panneaux solaires thermiques, ...)
- Promotion des énergies renouvelables, notamment par le biais d'une prime communale complémentaire à celle de la région pour les installations de boiler solaire.
- Réduction des consommations électriques en éclairage public par le remplacement de l'éclairage par du LED et en supprimant des lampes non essentielles.
- Remplacement de l'éclairage de la salle du Hall sportif de Frasnes par des lampes LED.
- Réunion citoyenne CoLéco en vue de créer une dynamique locale d'autoconsommation collective par le biais de communautés énergétiques qui produisent et consomment ensemble une énergie locale durable, générée par des panneaux photovoltaïques qui seront déployés sur des bâtiments publics d'un quartier de Moustier.
- Elaboration et affichage du Certificat de Performance Energétique Bâtiment Public pour les écoles.
- Dans le cadre de l'appel à projet **POLEC 2020** :
  - Obtention d'une subvention couvrant une partie du coût des ressources humaines internes à la commune d'un mi-temps qui a permis l'engagement d'une coordinatrice POLLEC.
  - Obtention d'une subvention couvrant une partie des investissements consentis pour le remplacement de la chaudière mazout par une chaudière aux pellets au Hall sportif de Frasnes.

- Dans le cadre de l'appel à projet **POLLEC 2021** :
  - Participation au projet d'Ipalle pour le financement d'audits logements et l'accompagnement des citoyens à la rénovation énergétique de leur habitation.
  - Participation au projet d'IDETA de mobilisation/participation motivant des écoles à prendre des actions concrètes en termes d'efficacité énergétique dans le cadre de Pollec 2021. Les écoles communales d'Oeudeghien et Montroeul-au-bois ainsi que l'école libre d'Anvaing ont répondu favorablement à cet appel à projet.
  - Création de l'équipe POLLEC.
  - Animation de 3 réunions de l'équipe POLLEC qui ont permis de réaliser le diagnostic énergétique et d'émission de CO<sub>2</sub> de la commune, l'état des lieux ainsi que le bilan de résilience de la commune face aux incidences du changement climatique.
- Adhésion à la Centrale d'Achat proposée par la Province du Hainaut qui **lance un marché-stock d'une durée de 4 ans** pour des bornes de 22 Kw AC, Fast charge AC-DC, bornes vélo (fourniture, pose, raccordement et mise en service, accessoires liés, contrats de maintenance des bornes, contrat de gestion des flux financiers liés à l'approvisionnement énergétique des bornes).
- Convention avec IDETA pour mise à disposition d'un « Outil digital permettant l'élaboration, l'implémentation et le suivi des Plans d'Actions Energie Durable et Climat » FutureproofedCities.

## ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2000 terminé	PCDR classique	a) Aménagement de la place de St Sauveur  b) Acquisition de la futur Maison de Village de Dergneau	Requalifier et valoriser le cadre de vie par l'aménagement du cœur du village et des abords	566.664€  160.279,13€ (accord du Ministre 15.03.02 et paiement 11.07.02)

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2001 terminé	PCDR classique	Aménagement de la place d'Hacquegnies	Requalifier et valoriser le cœur du village par des aménagements adaptés aux besoins des citoyens	120.000€

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2002 terminé	PCDR classique	Aménagement de la place de Forest	Requalifier et valoriser l'espace public jouxtant la salle polyvalente. Améliorer la sécurité des lieux	216.000€

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>2002 terminé</b>	<b>PCDR classique Phasing out Objectif 1</b>	<b>Aménagement de la Maison de village de Dergneau et abords</b>	<b>Requalifier et renforcer les équipements collectifs</b>	<b>FEOGA 50% : 217.514,18€ DR 40% : 174.011,34€</b>

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>2003 terminé</b>	<b>PCDR classique</b>	<b>Aménagement de la Maison de village d'Anvaing</b>	<b>Requalifier et renforcer les équipements collectifs</b>	<b>400.000€</b>

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>2004 terminé</b>	<b>PCDR classique Addenda</b>	<b>Aménagement de la Maison de village d'Arc et abords</b>	<b>Requalifier et renforcer les équipements collectifs</b>	<b>535.200€ + avenant 42.055,8€</b>

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>2005 terminé</b>	<b>PCDR classique</b>	<b>Aménagement de la place de Moustier</b>	<b>Requalifier et valoriser les 2 coeurs du village</b>	<b>DR - 599.300€ + DGO3 – Direction Espaces verts : 45.500€ Avenant : 144.700€</b>

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
2008 Visa 08/48600 Visa 13/22037	PCDR classique	<b>Construction de la Maison de village d'Oeudeghien</b>	<b>Requalifier et renforcer les équipements collectifs</b>	<b>428.800€ 125.500€ (engagement complémentaire)</b>

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>2010</b> <b>Visa 10/36703</b> <b>Avenant 20/11911</b>	<b>PCDR classique</b>	<b>Construction de la Maison de village d'Hacquegnies</b>	<b>Requalifier et renforcer les équipements collectifs</b>	<b>Montant plafonné à 419.542,36€ (montant de l'avenant 49.942,36€)</b>
		<b>Etats d'avancement physique du projet</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet		14.03.11
		Approbation de l'avant-projet par le CC		06.05.13
		Approbation de l'avant-projet par la RW		05.08.13
		Approbation du projet par le CC		08.07.14
		Approbation du projet par le Ministre		14.09.15
		Adjudication		28.02.18
		Promesse ferme du Ministre		08.04.20
		Début des travaux		26.08.20
		Réception provisoire		17.01.22
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		561.884,70€
		Montant du subside plafonné		
		Nombre de jours prestés		

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>Convention faisabilité 2017 Visa 17/18211</b>	<b>PCDR /A21L</b>	<b>Créer la maison rurale « la Cigale »</b>	<b>Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois</b>	<b>905.500€</b>
		<b>Etats d'avancement physique du projet</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet		25.05.18
		Approbation de l'avant-projet par le CC		23.09.19
		Approbation de l'avant-projet par la RW		11.02.20
		Approbation du projet par le Conseil		30.11.21
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		1.511.000€
		Montant du subside plafonné		
		Nombre de jours prestés		

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>Convention faisabilité 2018-B Visa</b>	<b>PCDR /A21L</b>	<b>Revitaliser la Place d'Oeudeghien</b>	<b>Défi n°1 – Objectif 1.1 : Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activités locaux</b>	<b>479.047,85€</b>
		<b>Etats d'avancement physique du projet</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet		16.12.2019
		Approbation de l'avant-projet par le Collège		
		Approbation de l'avant-projet par la RW		
		Approbation du projet par le CC		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		858.095,70€
		Montant du subside		
		Nombre de jours prestés		

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside inscrit dans la convention</b>
<b>Convention faisabilité 2019-A Visa 19/13395</b>	<b>PCDR /A21LAddendum</b>	<b>Réhabilitation de la salle d'Herquegies en espace citoyen</b>	<b>Objectif 1.1 : Structurer le territoire en renforçant les pôles d'activités locaux Objectif 2.3 : Favoriser l'attachement communal et la mixité sociale. Objectif 2.4 : Favoriser le développement intellectuel, culturel, associatif et sportif des frasnois</b>	<b>398.235,20€</b>
		<b>Etats d'avancement physique du projet</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet		25.11.19
		Approbation de l'avant-projet par le Collège		24.08.20
		Approbation de l'avant-projet par la RW		18.06.21
		Approbation du projet par le CC		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		497.794€
		Montant du subside		
		Nombre de jours prestés		

### ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE

**Projets ayant plus de 10 ans, ils ne sont plus soumis à la réglementation comptable.**

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Décompte final</b>
				<b>Montant et date d'approbation</b>
2002	PCDR classique Phasing out -Objectif 1	Aménagement de la Maison de village de Dergneau et abords	Requalifier et renforcer les équipements collectifs	19.576,27€ le 07.12.07

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Décompte final</b>
				<b>Montant et date d'approbation</b>
2003	PCDR classique	Aménagement de la Maison de village d'Anvaing	Requalifier et renforcer les équipements collectifs	4.246,74€ le 29.07.11

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Décompte final</b>
				<b>Montant et date d'approbation</b>
2004	PCDR classique	Aménagement de la Maison de village d'Arc et abords	Requalifier et renforcer les équipements collectifs	1.197,34€ le 11.01.12

<b>Année de convention</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Décompte final</b>	
				<b>Montant et date d'approbation</b>	
2008	PCDR classique	Construction de Maison de village d'Oeudeghien	Requalifier et renforcer les équipements collectifs	2.209,25€ TVAC le 04.07.19	
<b>Etat du patrimoine :</b>					
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
<b>Le bien est-il loué ? la commune a cédé la gestion à une ASBL</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si le patrimoine est loué<sup>1</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				<b>Sans objet – constitution d'une asbl</b>	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)		Type : locations + cotisations			Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)		Type : eau, électricité, maintenance, redevance, assurances...			Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges					Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		La perte sera reprise dans le passif 2022			- 572,17€

#### **ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du R.O.I.</b>	<b>Dernière date de la modification de la composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du R.O.I</b>
<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>12 mars 2019</b>	<b>25 novembre 2021</b>
<b>Dates des réunions durant l'année écoulée</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>Nombre de présents</b>	
29 avril 2021 (visio)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Approbation du compte rendu du 15 octobre 2020 ;</li> <li>▪ Présentation de l'esquisse d'aménagement de la place d'Oeudeghien et abords par le bureau MOULIN ;</li> <li>▪ Rapport annuel 2020 et programmation des projets DR à 3 ans ;</li> <li>▪ Présentation de la nouvelle circulaire du DR et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur ;</li> <li>▪ Divers.</li> </ul>	12 membres présents 7 membres excusés	
..... 10 juin 2021 (présentiel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de l'esquisse d'aménagement de la Place d'Oeudeghien</li> </ul>	..... 11 membres présents 4 membres excusés 35 riverains	
..... 25 novembre 2021 (présentiel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil et présentation des nouveaux membres de la CLDR</li> <li>▪ Approbation du compte rendu du 10 juin 2021</li> <li>▪ Approbation du règlement d'ordre intérieur</li> <li>▪ Présentation de la nouvelle circulaire relative au PCDR</li> <li>▪ Présentation du nouvel outil de communication relatif au PCDR</li> <li>▪ Point sur les projets</li> <li>▪ Divers</li> </ul>	..... 15 membres présents 13 membres excusés	

## **Réflexion sur l'Opération de développement rural.**

La participation citoyenne a été bridée par les mesures sanitaires liées à la pandémie. Trois réunions de CLDR ont toutefois permis aux membres de préparer et d'approuver le rapport annuel 2020 et suivre l'état d'avancement des projets en conventions du PCDR précédent (2000-2010).

Ils ont participé à la présentation de l'avant-projet de réhabilitation de la salle du village d'Herquegies en espace citoyen et découvert l'esquisse d'aménagement de la place d'Oeudeghien, avec les riverains. La CLDR a confirmé le choix de construire une Maison de village à Montroeur-au-Bois.

- **COMMISSION PATRIMOINE**

La commission des patrimoines ne s'est pas réunie en 2021.

- **PCDN - BiodiverCité**

En 2021, malgré la pandémie, le PCDN a tout de même pu se réunir. Tantôt par visioconférence, tantôt en présentiel. Le grand changement pour cette année aura été le fait que les initiatives du PCDN dépendent désormais du projet BiodiverCité.

Le groupe a donc planché sur un programme varié qui verra son aboutissement, pour la plupart des fiches en 2022.

Mais en 2021, nous avons pu, notamment :

- Distribuer près de 2.000 plants d'arbres lors de la traditionnelle distribution d'arbres en novembre.
- Poursuivre l'opération « A l'impasse, tu passes » qui favorise le développement des modes de déplacements doux à travers nos campagnes.
- Accompagner l'école de Saint-Sauveur dans la réhabilitation d'un sentier communal.
- Lancer des campagnes sur le fauchage tardif, le sauvetage des grenouilles, la quinzaine des pollinisateurs.
- Sécuriser les berges du rieu le Rotelleur (Oeudeghien)
- Planter des haies sur le terrain du PCDN le long du chemin d'Ellignies.
- Participer à la gestion des plantes invasives en partenariat avec le Contrat Rivière Escaut Lys
- Réaliser un nouveau concours photos
- Réaliser une meilleure signalétique autour du sentier Saint-Nicolas (Oeudeghien)

## **Etat d'avancement des conventions DR**

**Convention-exécution 2010 –Maison de village à Hacquegnies.** Travaux en cours

**Convention-faisabilité 2017 - Maison rurale La Cigale** – en attente de la convention-réalisation

**Convention-faisabilité 2018 – Aménagement de la Place d'Oeudeghien** – Stade avant-projet

**Addendum au PCDR – convention-faisabilité (2019) – Réhabilitation de la salle du village d'Herquegies en espace citoyen.** Stade avant-projet.

## Proposition de d'action à entreprendre en 2021:

### **Fiche MT 4 : Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois**

La CLDR propose de faire une action de sensibilisation auprès des agriculteurs (conférence et visite de projets)

## **ANNEXE 5 - PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS**

	Priorité du PCDR	Intitulé et n° du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs subsidants	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Convention 2022	Moyen terme	Créer une maison de village à Montroeul-Au-Bois (fiche MT 12)	948.733€	SPW – DR	80% (850.000€)
Convention 2023	Moyen terme	Développer le logements pour jeunes couples (Tremplin)	Non déterminé	SPW - DR	60% (850.000€)
Convention 2024	Moyen terme	Développer le logement intergénérationnel (fiche MT7)	Non déterminé	SPW - DR	60% (850.000€)





## **Frasnes-lez-Anvaing : Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 29 avril 2021**

Visioconférence - 19h30

---

### **Présents**

Mmes Caroline Mercier et Christine Nachtergaelé

Ms Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Eric Delaunoy, Michel Delitte, Xavier De Theux, Michel Devos, Sébastien Dorchy, Daniel Duquesne, Franck Goddefroy et Stéphane Velge

Mmes Brigitte Thienpont et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie

### **Invités :**

Mrs Luc Moulin et Rodrigue Hayard, bureau d'architecture Luc Moulin

### **Excusés**

Mmes Geneviève Audenaerde, Michelle Roland et Chantal Voisin

Ms Franz Colbrant, Guy Guilbert, André Houx et Rudy Kielemoes

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte rendu du 15 octobre 2020 ;
- Présentation de l'avant-projet de la place d'Oeudeghien et abords par le bureau Moulin ;
- Rapport annuel 2020 et programmation des projets DR à 3 ans ;
- Présentation de la nouvelle circulaire du DR et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- Divers

## **1. Approbation du compte-rendu du 15 octobre 2020**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2. Présentation de l'avant-projet de la place d'Oeudeghien et abords par le bureau Moulin**

Suite à un malentendu dans l'ordre du jour, le point est reporté à une date ultérieure. Si les conditions sanitaires le permettent, la réunion se fera sur la place d'Oeudeghien.

## **3. Rapport annuel 2020 et programmation des projets DR à 3 ans**

Les éléments principaux des points 3 et 4 sont présentés sur base d'une projection :

<https://view.genial.ly/60794a7d1a6a270de4571009/presentation-presentation-cldr-frasnes-lez-anvaing>

### **➤ Composition et réunions de la CLDR**

La CLDR doit acter la perte de 2 membres citoyens suite au décès de René Corbisier et au déménagement de Patrick Jouret. Composée maintenant de 27 membres citoyens et de 10 conseillers communaux, la composition ne respecte plus le décret qui indique que le quota communal ne peut dépasser un quart de la commission. Deux solutions sont possibles : trouver 3 nouveaux membres citoyens ou demander au conseil communal de retirer un conseiller.

La CLDR suggère de lancer un appel à candidature via le prochain bulletin communal. Une attention particulière pourrait être portée sur les villages qui ne sont pas représentés au sein de la CLDR.

La CLDR s'est réunie à 2 reprises en 2020 : le 12 mars pour le rapport annuel et le 15 octobre pour la présentation de la salle Le Préau à Herquegies et des principes d'intention de la place d'Oeudeghien.

### **➤ Point sur les projets DR**

#### **Maison de village d'Hacquegnies**

Les travaux ont débuté avec l'aménagement des fondations. La rue sera bloquée du 06 au 28 mai pour la suite des travaux. C'est l'entreprise Deroubaix qui est en charge du chantier.

#### **Maison rurale La Cigale**

Le dossier de projet définitif a été transmis à la commune. Des modifications ont dû être apportées suite à la visite du service incendie qui a estimé que le foyer devait être considéré entièrement comme une sortie de secours. Pour ne pas augmenter trop significativement le budget, l'auteur a proposé de l'aménager en parpaing béton ajouré.

Question de la CLDR :

- Les futurs bureaux sont-ils modulables ? N'aurait-il pas été intéressant de les déplacer à l'ouest du bâtiment ? Non, ils ne sont pas modulables mais ce sont des cloisons. Les déplacer aurait nécessité de revoir complètement le projet et n'aurait pas été pertinent en termes de circulation et de position dans le bâtiment.

### Espace citoyen d'Herquegies

L'avant-projet a été présenté à la CLDR et aux riverains. Il sera présenté dans les prochaines semaines au SPW.

### Place d'Oeudeghien

La présentation de l'avant-projet à la CLDR était à l'ordre du jour de la présente réunion mais a été reportée. Si possible, elle se fera sur site. Pour la présentation aux riverains, une permanence à la maison de village d'Oeudeghien pourrait être imaginée.

### Aménagement de la ligne 86 en Pré-Ravel et maison de village de Montroeuil-au-bois (MAB)

Les conventions-faisabilité sont en attente de l'approbation de la Ministre Tellier. La Commune a mis la priorité sur la maison de village de MAB. La Ministre approuvera probablement l'une des conventions en avril et l'autre en septembre.

Il est relevé que, dans le rapport annuel envoyé en préparation à la réunion, le montant budgétaire du projet de la maison de village de MAB n'a pas été actualisé. La correction sera apportée.

### ➤ Programmation des projets à 3 ans

Les projets éligibles en DR sont passés en revue :

- Moyen terme (MT) 06 - Développer le logement pour jeunes couples (CLDR 2020 : prévu pour 2021)
- MT 01 - Construire le hall relais agricole
- MT 02 - Revitaliser les cœurs de village et abords – Place de Buisenal
- MT 07 - Développer le logement intergénérationnel
- Long terme (LT) 01 - Réseau de mobilité douce – aménager un tronçon de l'ancienne ligne de tram (vers Tournai)
- LT 10 - Créer une maison de village à Saint-Sauveur
- LT 11 - Créer une maison de village à Moustier
- LT 13 - Revitaliser les cœurs de village et abords – Place de Wattripont

Remarques de la CLDR :

- L'aménagement de l'ancienne ligne de tram nécessite que le tronçon se poursuive sur le territoire de Tournai. Or, la voirie a été élargie et l'ancienne voie de tram n'existe plus à certains endroits. Actuellement, Tournai est en train d'élaborer un nouveau PCDR et ce projet y devrait être intégré.
- Les habitants de Wattripont n'ont pas exprimé de demandes concernant l'aménagement de leur place.
- 2 tentatives de construction de hall relais ont été menées sans succès. Si, à l'époque, le projet avait du sens, aujourd'hui de nombreuses initiatives privées et publiques sont menées avec succès et l'intérêt du hall relais semble plus limité.
- La place de Buisenal était déjà un projet de l'ancien PCDR et les riverains s'y étaient opposés.

- Frasnes disposera bientôt d'un nombre important de maisons de village ; c'est un facteur positif qui démontre le dynamisme des associations mais il ne semble pas nécessaire d'en créer de nouvelles pour l'instant.
- La salle de Moustier vieillit et est peu fonctionnelle. Si une demande de restauration se fait entendre, le sujet pourra être remis sur la table.
- Les projets de logements sont pertinents ; le prix des loyers à Frasnes est important et les jeunes sont poussés à quitter la Commune.
- Si du logement intergénérationnel est créé, il faut impérativement qu'il soit situé en centre de village et à proximité des commerces. C'est moins un besoin pour le logement tremplin pour jeunes couples qui ont souvent un moyen de locomotion.
- L'ancienne gendarmerie à Frasnes est en vente. Le site présente un potentiel important et est bien localisé. Il pourrait permettre de créer à la fois du logement tremplin et du logement intergénérationnel. La Commune pourrait solliciter les subsides du DR pour l'acquisition puis pour les travaux, par exemple par phase.
- La cure d'Arc-Ainières est inoccupée et pourrait être proposée pour du logement pour jeunes couples. Pierre Bourdeaud'huy indique que le projet est inscrit dans le plan d'ancrage et que des logements de transit y sont prévus.
- Il serait peut-être intéressant de contacter l'IPPLF pour connaître leurs projets et éventuellement collaborer dans un projet mixte de logements.
- La commune dispose de la liste des bâtiments inoccupés. Pourquoi ne pas envoyer un courrier aux propriétaires pour savoir s'ils sont intéressés de vendre ?
- Les églises pourraient aussi être des bâtiments à aménager en logement ; elles sont souvent peu occupées et coutent cher à la commune en termes d'entretien. Il est relevé que les procédures de désacralisation sont lourdes et dépendent du bon vouloir de la Fabrique d'Eglise et de l'Evêché. Par ailleurs, l'architecture des églises s'accorde aisément avec l'aménagement d'espaces culturels par exemple mais moins pour du logement.

Suite aux discussions, la CLDR décide de programmer les projets de la manière suivante :

2021	Projets déjà sollicités – Ligne 86 et maison de village de MAB
2022	MT 06 - Développer le logement pour jeunes couples – localisation proposée : ancienne gendarmerie de Frasnes
2023	MT 07 - Développer le logement intergénérationnel

Les projets « action » sont passés en revue :

- MT 04 - Développer l'agroforesterie sur le territoire frasnois (CLDR 2020 : prévu pour 2020)
- MT 05 - Réseau de mobilité douce – Aménager ponctuellement les sentiers
- MT 08 - Favoriser le sport par la création d'aires de jeux de plein air
- MT 11 - Réseau de mobilité douce – Développer un réseau de liaisons lentes et sécurisées - Appel à projet Wallonie cyclable : la Commune de Frasnes-Lez-Anvaing est retenue

Remarques de la CLDR :

- L'agroforesterie reste d'actualité. Le projet, qui prévoit essentiellement de la sensibilisation et du partage d'expérience, doit être mené dès que les conditions sanitaires seront plus favorables.
- Sébastien Dorchy va rencontrer l'asbl « Tous à pied » pour travailler sur le réseau de sentiers de la commune. Dans un premier temps, il s'agira essentiellement d'un rôle touristique.

- Il est regretté que la Région wallonne ne prenne pas ses responsabilités quant à la réouverture des sentiers suite à la mise à jour de l'atlas.

#### **4. Présentation de la nouvelle circulaire du DR et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur**

Une nouvelle circulaire du Développement Rural est parue en 2020. Les membres de la CLDR l'ont reçu en document préparatoire et les changements principaux sont présentés :

a. Octroi d'un budget participatif

La nouvelle circulaire du PCDR propose l'octroi d'un subside de maximum 10.000€ tous les deux ans pour la mise en place d'un budget participatif. Les conditions sont de disposer d'un PCDR actif et que le subside représente maximum 50% du budget participatif mis en place par la commune.

La CLDR est favorable à mener un projet participatif en 2022.

b. Modification des taux et plafonds de subvention applicables aux projets du PCDR

<u>Catégorie de projets</u>		<u>Taux de subvention maximum</u>	<u>Montant de l'assiette de subvention</u>	<u>Subside maximum</u>
<b>1</b>	- Bâtiments de services - Mobilité douce	80%	850.000 €	680.000€
<b>2</b>	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €	400.000€
<b>3</b>	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €	400.000€
<b>4</b>	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €	510.000€
<b>5</b>	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €	300.000€
<b>6</b>	- Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000€
<b>7</b>	- Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000€

Question de la CLDR :

- Les taux sont-ils déjà d'application ? Oui, ils le sont depuis la parution de la circulaire en octobre 2020

c. Nouveau Règlement d'Ordre intérieur (ROI)

Avec la nouvelle circulaire, une base de ROI est devenue obligatoire pour les CLDR. Les changements principaux sont :

- Pour le vote : le quorum de 50% des citoyens membres de la CLDR doit être atteint pour valider le vote.
- Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion sera organisée 15 jours plus tard pour entériner le vote.
- Un membre absent sans raison valable à plus de 75% des réunions sur deux ans sera considéré comme démissionnaire.

Remarque de la CLDR :

- Au vu du pourcentage requis pour les décisions en CLDR, des communes pensent mettre en place un système de procuration de l'ordre d'une procuration maximum par personne. Cette proposition est retenue par la CLDR et sera ajoutée à la base du ROI.

## 5. Divers

- **Appel BiodiverCité**

Ce nouvel appel à projet remplace les autres subsides « nature » existants (PCDN, semaine de l'arbre, plan Maya, etc). Chaque année, la Commune pourra ainsi solliciter des subsides à hauteur de 12.000€. Parmi cette subvention, 2000 € sont prévus pour organiser la distribution d'arbres. Les fiches-actions à mettre en œuvre en 2021 et 2022 doivent être renvoyées au SPW pour le 30 juin 2021 au plus tard.

Une dimension participative est souhaitée dans le cadre de ce nouvel appel à projet. Les membres de la CLDR recevront par mail une invitation à participer à la réunion PCDN prévue mi-mai.

- **Wapi 2040**

L'asbl WaPi mène actuellement une consultation citoyenne pour élaborer son projet de territoire à l'horizon 2040.

23 communes sont concernées dont Frasnes-Lez-Anvaing. Les membres de la CLDR sont invités à s'inscrire sur la plateforme [participation.frw.be](http://participation.frw.be) pour voter sur les idées, commenter ou proposer de nouvelles actions.

Pierre Bourdeaud'huy remercie les participants pour leur présence et clôture la réunion.

Le secrétariat  
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président  
Pierre Bourdeaud'huy



Pour des villages vivants et dynamiques par la participation citoyenne et des stratégies réfléchies

Wallonie Picarde  
Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing

## Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural élargie aux riverains d'Oeudeghien

10 juin 2021, -19h30 - Maison de village d'Oeudeghien

---

### Présents

#### **CLDR**

Mmes Carine De Saint-Martin, Christine Nachtergael  
Ms Pierre Bourdeaud'huy, Franz Colbrant, Michel Devos, Daniel Duquesne, Philippe Flamme, Rudy Kielemoes, Georges Mariage, Bernard Vanquickeberghe, Stéphane Velge

#### **Habitants**

35 riverains

Mmes Brigitte Thienpont et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie

#### Invités :

Mrs Luc Moulin et Rodrigue Hayard, bureau d'architecture Luc Moulin & Associés

#### Excusés

Mme Decaigny Christelle  
Ms Sébastien Dorchy, Xavier De Theux, André Duthy

---

### **Ordre du jour**

- Présentation de l'esquisse d'aménagement de la place d'Oeudeghien et abords.

FRW

## **Compte-rendu**

Pierre Bourdeaud'huy introduit la réunion et rappelle le contexte. Le principe du Développement Rural est de laisser la parole au citoyen et de prendre en compte les remarques et souhaits. La CLDR travaille déjà sur le projet depuis plus de 2 ans. En juillet 2018, la CLDR s'est rendue sur la place pour analyser les forces et faiblesses du lieu et en dégager les grands principes d'aménagement. Depuis, l'auteur de projet a travaillé sur le sujet pour proposer aujourd'hui une version plus aboutie aux riverains.

## **Présentation de l'esquisse d'aménagement de la place d'Oeudeghien et abords**

Luc Moulin présente l'esquisse du projet :

Le périmètre comprend la place, les abords de l'église, l'accès vers le sentier de randonnée et aussi vers l'espace Leulier. Pour ce dernier, le choix a été fait de passer par les abords de l'église plutôt que par la ruelle, très enclavée avec l'habitation du coin de la place.

### **1<sup>ère</sup> partie : les abords de l'Eglise**

Pour les abords de l'église, une réflexion est menée en collaboration avec Xavier Deflorenne de la Cellule de Gestion du Patrimoine funéraire du SPW.

Il est prévu de végétaliser davantage le cimetière, d'y intégrer le monument aux morts, de supprimer une partie des tombes anciennes et de créer une zone de recueillement et un jardin des étoiles (cimetière d'enfants). Cette zone de mémoire incitera davantage au respect des lieux.

Sur le côté gauche de l'église, le projet prévoit de créer une zone conviviale. Des pas japonais seront créés avec les pierres récupérées dans le cimetière. Le passage vers l'espace Leulier sera créé en fond de parcelle grâce à un escalier tandis que l'accès depuis la place se fera par un escalier-rampe accessible aux PMR. Le monument aux morts sera déplacé dans cette zone.

Une partie du mur d'enceinte sera abaissé et des garde-corps seront prévus. Les briques récupérées seront employées pour faire des murs en gabions qui remplaceront les murs de part et d'autre de l'escalier principal.

Luc Moulin insiste sur le fait que rien ne sera jeté ; tous les éléments présents actuellement seront utilisés ou déplacés dans le cimetière.

### **2<sup>ème</sup> partie : la place**

La place se prolongera sur la rue du village par un plateau (rehausseur) afin de marquer physiquement la traversée de la place. Pour l'ensemble de la place, le traitement sera sobre.

Les trottoirs seront au même niveau que la place et traités avec de petits éléments pour faciliter les potentielles ouvertures des impétrants (ex : pavés béton).

L'espace sera scindé en une zone de stationnement, un espace-rue menant au cul-de-sac (sentier) et une zone piétonne délimitée par des potelets amovibles.

Pour les plantations, le projet prévoit un arbre majeur au coin de la place pour créer un point d'appel lorsque l'on vient de la Maison de village (hêtre pourpre ou autre essence de qualité). Quelques

cerisiers du japon seront plantés du côté droit de la place, dans la zone de stationnement pour casser la linéarité. Ce type d'arbre est léger, esthétique par sa floraison, reste de petite taille et ne provoque pas trop de nuisances en automne.

Le jardin paysager autour de l'église sera accessible par une rampe escalier qui permettra de compenser le dénivelé de 1.80m. Au pied de cette rampe, du mobilier (table, banc) et un rack à vélos sont prévus.

Dans le cul-de-sac menant au sentier, un revêtement minéral d'environ 1m sera créé pour identifier le chemin de randonnée. Une porte-totem sera également prévue, à l'entrée du chemin (juste après la dernière habitation). Le gravier placé par les riverains sera conservé.

## Questions et remarques

### Cul-de-sac et sentier de randonnée

- Où sera situé la « porte-totem » ?  
*Au niveau du mur de la dernière maison du cul-de-sac.*
- Le sentier sera-t-il élargi ?  
*Non, on garde la largeur d'un mètre.*
- Prévoit-on d'enlever les pavés du cul-de-sac ?  
*Non, les pavés seront gardés.*
- Le cul-de-sac est en grande partie privée, le sentier de randonnée passe sur une servitude de passage.
- Il faut prévoir de ralentir le passage des quads.
- Beaucoup de cavaliers passent par le sentier, il faut garder une certaine hauteur au niveau de la porte totem.

### Contour de l'église

- L'accès à l'espace Leulier depuis le cimetière est actuellement impossible (mur et dénivelé). Quels sont les aménagements prévus ? Attention au passage de VTT à cet endroit  
*Le mur sera cassé et un escalier sera placé pour rejoindre le sentier existant. On peut prévoir un système pour empêcher le passage des VTT au pied de l'escalier.*
- Les murs en gabion ne sont pas appréciés. Plusieurs participants souhaiteraient que les murs soient restaurés pour garder une homogénéité entre les murs d'enceinte et l'escalier principal.
- Pourquoi ne pas passer par la petite ruelle existante ?  
*Il existe actuellement un passage situé à côté de la dernière maison à côté de l'église mais il ne serait pas judicieux de faire passer les promeneurs par là car le sentier longe la propriété privée (vêrande).*
- Un chemin sera-t-il matérialisé dans la zone de recueillement (à droite de l'église) ?  
*Le projet est encore en réflexion avec Xavier Deflorenne.*
- Le monument aux morts n'est plus visible de la place, ce qui est regretté. Il pourrait être placé contre l'église, face à la rampe escalier. Il faut prévoir suffisamment de place autour pour accueillir les 150 enfants lors des cérémonies patriotiques.
- Le fait d'enlever les tombes et les utiliser en pas japonais gêne plusieurs participants. Les tombes ne peuvent-elles pas être replacées verticalement le long du mur de l'église ? Il faudra aussi l'accord des familles.

*Les tombes qui seront recyclées n'ont plus de descendant depuis de nombreuses années. Les autres tombes seront gardées en l'état. C'est Xavier Deflorenne qui fera le choix.*

- Une chaise roulante pourra-t-elle monter la rampe escalier ?  
*Oui mais avec de l'aide. Une personne en chaise seule ne pourra pas accéder au jardin paysager.*
- L'église est en mauvais état et des travaux réguliers doivent être réalisés (toiture, maçonnerie...) mais elle est inaccessible aux engins mécaniques. Les entreprises rechignent à faire des devis ou alors ceux-ci sont très coûteux (pose d'échafaudage ...).  
*L'auteur de projet va réfléchir au problème mais cela semble compliqué.*
- Les marches de l'église seront-elles abaissées ?  
*Oui, elles feront 15cm de haut et seront plus profondes.*

#### **Place**

- Quel revêtement est prévu pour la place ?  
*Rien n'est défini actuellement.*
- Qu'a-t-on envisagé pour l'évacuation des eaux ?  
*Une réunion aura lieu avec IPALLE dans les prochaines semaines. Des zones de rétentions seront prévues.*
- Les trottoirs actuels seront-ils refaits ?  
*Oui, il n'y aura plus de dénivelé entre les trottoirs et la place, seuls les matériaux utilisés marqueront les deux zones.*
- Comment s'assurer que les voitures ne stationneront pas sur les trottoirs s'ils sont au même niveau que la place ?  
*Des éléments seront placés en bout de place de parking.*
- Il est primordial de prévoir des places de stationnement pour les PMR. Celles-ci doivent être au plus proche de l'église.
- Prévoit-on des ralentisseurs à la rue du village ? Ne peut-on pas faire ralentir la circulation plus en amont et en aval ?  
*Une réflexion sera menée avec la commune qui devra prendre en charge les frais de l'installation de ralentisseurs.*
- Quelle sera la longueur du plateau ?  
*Difficile à dire à l'heure actuelle ; le projet doit être peaufiné pour connaître exactement l'emprise du plateau.*
- Comment seront traités les trottoirs de la rue du village en termes de revêtement ?  
*Une partie des trottoirs restent en l'état mais la zone « plateau » sera traitée de la même façon mais avec des petits éléments qui délimiteront la zone piétonne.*
- Le fait qu'on ait prévu des arbres est fortement apprécié. Attention toutefois à ce qu'ils ne soient pas trop imposants devant les façades.
- Qu'est-il envisagé au niveau de l'éclairage ?  
*L'éclairage sera discret, seuls l'arbre majeur, le mur d'enceinte et l'église seront éclairés par le sol. Pour l'éclairage public, c'est ORES qui donnera les consignes (poteaux, façades ?)*
- Comment permettre le stationnement lors de grands offices à l'église ?  
*Une nouvelle poche de stationnement de plus de 30 places a été créée à la maison de village. Le stationnement est également permis le long de la rue du village.*

- Le nombre de places de stationnement est limité et les riverains ne pourront pas toujours se garer à proximité de chez eux.
- Il faut anticiper la venue de touristes et de promeneurs, par exemple en signalant les parkings à proximité.
- Ne pourrait-on pas prévoir des éléments de mise en vie de la place (jeux pour enfants, marelle, ...) ?

## Divers

- Quels sont les délais des travaux ? Qu'est-il prévu pour la déviation de la circulation et surtout du charroi agricole à ce moment-là ?

*Si toutes les démarches administratives (réunions impétrants, permis d'urbanisme, ...) ne prennent pas de retard, on peut espérer que les travaux débuteront dans 2 ans.*

*A ce moment-là, des dispositions seront prises pour dévier le trafic de la meilleure façon qui soit. Luc Moulin signale qu'on peut travailler en demi-voie pour laisser un maximum de passage.*

**De manière générale, le projet est apprécié et les participants y sont favorables. Ils espèrent que les remarques seront prises en compte et souhaitent que le projet final leurs soit représenté.**

Le secrétariat  
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président  
Pierre Bourdeaud'huy



Pour des villages vivants et dynamiques par la participation citoyenne et des stratégies réfléchies

Wallonie Picarde

Wallonie Picarde

Frasnes-lez-Anvaing

## **Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural**

25 novembre 2021 - 19h30 – Salle du Conseil communal

---

### **Présents**

Pierre Bourdeaud'huy, Jean-Pierre Calcus, Franz Colbrant, Eric Delaunoy, Michel Delitte, Carine De Saint-Martin, Philippe Flamme, Franck Goddefroy, André Houx, Rudy Kielemoes, Stéphane Velghe

### **Invités (nouveaux membres)**

Corinne Delbecq, Virginie Mary, Michel Rogier, Dominique Rombaut

### **Fondation rurale de Wallonie (FRW)**

Brigitte Thienpont et Mélanie Vandendriessche – Fondation Rurale de Wallonie

### **Excusés**

Geneviève Audenaerde, Christelle Decaigny, Michel Devos, Sébastien Dorchy, Xavier De Theux, Daniel Duquesne, Guy Guilbert, Caroline Mercier, Christine Nachtergaele, Jean-Pierre Renard, Michelle Roland, Chantal Voisin

Nouveau membre : Sophie Lebrecht

---

### **Ordre du jour**

1. Accueil et présentation des nouveaux membres de la CLDR
2. Approbation du compte rendu du 10 juin 2021
3. Approbation du règlement d'ordre intérieur
4. Présentation de la nouvelle circulaire relative au PCDR
5. Présentation du nouvel outil de communication relatif au PCDR
6. Point sur les projets
7. Divers

### **Compte-rendu**

Pierre Bourdeaud'huy introduit la réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

#### **1. Accueil et présentation des nouveaux membres de la CLDR**

La FRW propose une animation basée sur une présentation en duo : après quelques minutes de discussion, chacun est invité à présenter son voisin.

FRW

## **2. Approbation du compte rendu du 10 juin 2021**

André Houx et Michel Delitte étaient excusés à cette réunion. Jean-Pierre Calcus indique ne pas avoir reçu l'invitation. Sous réserve de ces corrections, le compte-rendu est approuvé.

## **3. Approbation du règlement d'ordre intérieur**

Le règlement d'ordre intérieur de la CLDR doit être modifié suite à la dernière circulaire du Développement rural. Lors d'une réunion précédente, le point avait été mis à l'ordre du jour mais n'avait pas été approuvé sans savoir s'il était possible d'ajouter un complément à l'article 7 : vote avec système de procuration. Il s'avère que ce n'est pas possible et que le règlement doit être approuvé comme tel.

Questions de la CLDR :

- On parle « d'excuse valable » à l'article 7 ; qui juge de la valabilité de cette excuse ?  
La FRW indique que, dès qu'elle est prévenue, elle considère l'excuse valable.
- À l'article 23, on indique que chaque membre peut consulter les archives de la commission et que celles-ci seront disponibles sur un site internet.  
Ce sera en effet le cas avec le nouveau site [pcdr-fla.info](http://pcdr-fla.info) qui comprend le Programme communal de Développement rural (PCDR) dans son intégralité ainsi que les comptes rendus de réunion et les rapports annuels (voir point 5 ci-dessous).
- Qu'en est-il du rôle de la CLDR pour les projets BiodiverCité ?  
La FRW rappelle que l'appel à projets BiodiverCité englobe maintenant toutes les actions Nature : Plan communal de Développement de la Nature (PCDN), plan Maya, Semaine de l'arbre, etc. La Ministre Tellier avait proposé que les CLDR soient en charge de cet appel. Cependant, à Frasnes, un groupe PCDR existe et est très actif. Si des membres de la CLDR sont intéressés, ils sont invités à rejoindre le groupe. Il suffit de contacter la FRW ou Thomas Van den Bril (agent PCDN de la commune)

*Le règlement d'ordre intérieur est approuvé.*

## **4. Présentation de la nouvelle circulaire relative au PCDR**

La FRW présente la nouvelle circulaire 2021 relative au PCDR. Celle-ci remplace celle de 2020. Plusieurs changements ont été apportés et notamment :

- La limitation des avenants à maximum 50% du montant
- Le choix des projets basés sur de nouveaux critères de sélection :
  - o 1 point si le projet était présent à la précédente session (choix par la Ministre) ;
  - o 2 points si le projet est dans le cadre d'un 1<sup>er</sup> PCDR ou 1 point dans le cadre d'un 2<sup>ème</sup> PCDR ;
  - o Jusqu'à 2 points sur base du montant total des conventions obtenues pour la programmation en cours ;
  - o Jusqu'à 3 points pour la qualité du projet sur base d'une évaluation des mesures en faveur de la résilience locale et de la transition.
- L'obligation de communiquer sur l'Opération de Développement Rural (ODR) : voir point 5

Remarque/question de la CLDR :

- Ce système de points n'encourage pas la proactivité des Communes dans leurs ODR
- Est-il possible d'obtenir des subsides du Développement Rural pour des projets privés ?  
Non, les projets doivent être contenus dans le PCDR et la Commune doit avoir un droit réel sur la localisation (propriété communale ou bail emphytéotique).

## **5. Présentation du nouvel outil de communication relatif au PCDR**

La nouvelle circulaire impose à toutes les communes de communiquer sur leur ODR. La FRW a proposé à la Commune de créer et gérer un site propre dédié à l'opération de Frasnes : [pcdr-fla.info](http://pcdr-fla.info). Ce site comprend 5 pages : « actualités », « L'ODR, c'est quoi ? » qui reprend des informations plus générales, « en pratique » où l'on retrouve les projets et l'ensemble du PCDR, « ils s'impliquent » où l'on trouve les informations liées à la CLDR (membres, PV, ...) et « contacts ».

## **6. Point sur les projets**

- Maison de village d'Hacquegnies : réception provisoire prévue début décembre mais reportée suite à la non-réception des portes intérieures.
- Maison rurale la Cigale : la convention-réalisation passera au Conseil du 30/11. Un accord de coopération FWB est en cours pour subsidier l'équipement scénique.
- Espace polyvalent Le Préau : stade avant-projet définitif
- Place d'Oeudeghien : avant-projet à présenter au comité d'accompagnement (SPW – DR) en janvier.

### Questions des participants :

- Les locations de la salle du Préau peuvent-elles se poursuivre en 2022 ?  
Oui, les travaux ne débuteront pas avant 2023.
- Où en est l'avancement du dossier de la maison de village de Montroeur-au-Bois ?  
Le bail emphytéotique est chez le notaire. La Bourgmestre indique qu'elle a fait un rappel il y a encore quelques jours. La convention-faisabilité est en attente de la signature de la Ministre.

## **7. Divers**

En fonction des mesures sanitaires, les prochaines réunions de CLDR se feront peut-être en réunion mixte présentiellement - virtuelle. Un membre de la CLDR insiste pour que la visio ne prenne pas le pas sur le présentiel. Il doit s'agir d'une solution de secours.

Pierre Bourdeaud'huy clôture la réunion et souhaite une belle fin d'année à la CLDR.

Le secrétariat  
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président  
Pierre Bourdeaud'huy